



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

429 Rem. Narration historique.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

OBSERVATION.

ON ne dit plus *en Cour* ; quelques-uns le mettent encore sur les paquets. *À la Cour* est mieux ; & l'on commence à dire plus ordinairement, *il est allé à la Cour, il est bien à la Cour, que, Il est allé en Cour. il est bien en Cour.* On ne dit plus *Avocat en Parlement*, mais *Avocat* ou *Procureur au Parlement*, selon la Remarque.

CCCCXXIX. REMARQUE.

Narration historique.

IL y en a qui tiennent que dans le stile historique, il ne faut pas narrer le passé par le présent ; comme par exemple, en descrivant une tempeste arrivée il y a longtemps, ils ne veulent pas que l'on die, *mais tout à coup une gresle espaisse, suivie d'une effroyable tempeste, déroba la veüe & la conduite aux Nautonniers.* Le soldat apprentif dans les fortunes de la mer, trouble l'art des matelots par un service inutile. Les Vaisseaux abandonnez du Pilote flottent à la mercy de l'orage : tout cede enfin à la violence d'un vent, & ce qui s'ensuit dans cette excellente & nouvelle traduction de Tacite, au se-
cond

cond livre des Annales, que j'ay bien voulu rapporter icy pour un des plus beaux exemples, qu'aucun Historien eult peü me fournir sur ce sujet. Ceux qui sont dans ce sentiment voudroient que l'on dit, *le soldat apprentif dans les fortunes de la mer, troubloit, & non pas trouble l'art des matelots; les vaisseaux abandonnez du Pilote flottoient, & non pas flottent à la mercy de l'orage: Tout cedoit, & non pas tout cede; sur tout après avoir employé, disent-ils, le préterit défini desroba, immédiatement devant la periode, qui employe le temps present trouble.* Mais je ne puis assez m'estonner, que des gens, qui d'ailleurs escrivent parfaitement bien, soient tombez dans cette erreur; car outre que l'exemple des Historiens Grecs & Latins les condamne, tous les nostres n'en usent point autrement, ny M. de Malherbe, ny M. Coëffeteau, ny aucun autre. Mesme en parlant on a accoustumé de narrer ainsi, & j'ay veü force Relations de gens de la Cour, & de gens de guerre, qui se servent d'ordinaire du present, comme ayant meilleure grace que le préterit.

Il est vray que pour diversifier & rendre

de le stile plus agreable, il se faut servir tantost de l'un & tantost de l'autre, & sçavoir passer adroitement & à propos du préterit au present, & du present au préterit; autrement on feroit une faute que plusieurs font, de commencer par un temps & de finir par l'autre, qui est d'ordinaire un tres-grand défaut.

OBSERVATION.

L'Exemple que rapporte icy M. de Vaugelas fait connoître que dans les narrations historiques, on peut passer avec grace du préterit au present.

CCCCXXX. REMARQUE.

D'autant plus.

CE terme estant relatif d'une chose à une autre, il faut l'employer d'une mesme façon en toutes les deux choses; par exemple, *d'autant plus qu'une personne est eslevée en dignité, d'autant plus doit-elle estre humble; & non pas d'autant plus qu'une personne est eslevée en dignité, d'autant doit-elle estre humble*, comme l'a écrit un excellent Auteur, & plusieurs

au-